

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 JUILLET 2022**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE DOUZE JUILLET, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 5 juillet 2022

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Vice-présidents : Philippe HERCOUET, Éric MOISAN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Jean-Luc COUELLAN, Jean-Luc BARBO, Catherine DREZET, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Yves LEMOINE, Yves RUFFET.

Claudine AILLET, Marie-Paule ALLAIN, Jérémy ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHÉL, Sylvain BERNU, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Marie-Madeleine BOURDEL, Nathalie BOUZID, Thibault CARFANTAN, Daniel COMMAULT, Guy CORBEL, Jean-François CORDON, Stéphane de SALLIER DUPIN, Nicole DROBECQ, Alain GOUEZIN, Serge GUINARD, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Sylvie HERVO, René LE BOULANGER, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, Christelle LEVY, David L'HOMME, Marie-Pierre LE ROUX (*suppléante de Joël LUCIENNE, absent*), Anne-Gaud MILLORIT, Catherine MOISAN, Claudine MOISAN, Patrick BRIENS (*suppléant de Nicole POULAIN, absente*), Michel RICHARD, Christophe ROBIN, Fabienne TASSEL, Laurence URVOY.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Nathalie BEAUVY donne pouvoir à Denis BERTRAND,
- Valérie BIDAUD donne pouvoir à Jean-Pierre OMNES,
- Suzanne BOURDÉ donne pouvoir à David L'HOMME,
- David BURLOT donne pouvoir à Nathalie BOUZID,
- Céline FORTIN donne pouvoir à Philippe HERCOUET,
- Thierry GAUVRIT donne pouvoir à Philippe HERCOUET,
- Renaud LE BERRE donne pouvoir à Jean-Luc COUELLAN,
- Caroline MERIAN donne pouvoir à Stéphane de SALLIER DUPIN,
- Valérie MORFOUASSE donne pouvoir à Jean-François CORDON,
- Yannick MORIN donne pouvoir à Pierre LESNARD,
- Michel VIMONT donne pouvoir à Catherine LELIONNAIS,
- Yvon BERHAULT, Alain GENCE, Benjamin GUILLERME-JUBIN, Josianne JEGU, Marc LE GUYADER, Jean-Michel LEBRET, Sébastien PUEL, Thierry ROYER.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Jean-Luc COUELLAN

Délibération n°2022-085

Membres en exercice : 69 Présents : 50

Absents : 19

Pouvoirs : 11

HABITAT PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN - OPAH RENOUVELLEMENT URBAIN ETUDE PRE OPERATIONELLE

Jugon-Les-Lacs-Commune-Nouvelle et Lamballe-Armor ont été retenues au programme Petites Villes de Demain. Dans ce cadre, il est proposé de réaliser une étude pré-opérationnelle d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain (OPAH-RU).

Pour Lamballe Armor une OPAH-RU est en cours et il est proposé d'étudier l'intérêt de la prolonger, en raison notamment de l'impact de la crise sanitaire.

Les objectifs de cette étude sont les suivants :

- Remédier à la dégradation progressive du bâti ancien et améliorer le confort des logements
- Remettre sur le marché les nombreux logements vacants en répondant notamment à la problématique « commerces + logements »

De plus, l'étude devra évaluer précisément les besoins relatifs aux différents champs de priorité de l'ANAH, à savoir :

- L'habitat indigne
- Les copropriétés dégradées
- La précarité énergétique
- L'adaptation des logements au vieillissement et au handicap
- La remise sur le marché de logements locatifs conventionnés

L'OPAH-RU se distingue d'une OPAH classique du fait d'une majoration des aides de l'Etat, une transversalité thématique de l'intervention et une action volontariste de la part de la collectivité. Pour ce faire, il est nécessaire de consulter des bureaux d'études compétents en la matière au travers d'un cahier des charges fixant les étapes suivantes :

- Proposer un périmètre d'OPAH-RU, à partir d'un périmètre d'étude proposé dans le cahier des charges et le faire valider
- Réaliser sur le périmètre validé, un diagnostic transversal, ayant pour pilier l'habitat et s'appuyant sur les études PLH, PLU, SCOT....
- Elaborer et faire valider une stratégie de renouvellement urbain (OPAH-RU et actions d'accompagnement)
- Guider la collectivité dans la mise en place de l'OPAH-RU (programmation des aides à la réhabilitation, actions de communication...)

L'étude pré-opérationnelle est financée par l'ANAH au taux de 50%.

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 14 juin 2022 au lancement de cette étude pré-opérationnelle.

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- **ACCEPTÉ** de lancer une étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU sur les centres villes de Jugon-Les-Lacs Commune Nouvelle et Lamballe-Armor
- **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le
Le Président,
Thierry ANDRIEUX

22 JUL. 2022

Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le 22 JUL. 2022

De l'affichage le 22 JUL. 2022

Pour le Président,
Par délégation,
Directeur Général des services,
Arnaud LECOURT

